

OPH MONTREUILLOIS

Politique d'accès sociale

Le but de la politique d'accès sociale à l'OPHM est de faciliter l'accès à la propriété à leurs locataires avec des opérations d'accès sociale en vente en l'état futur d'achèvement et en location-accession.

Afin d'élargir les réponses aux nombreuses demandes de logements et de faciliter la mobilité au sein du parc OPHM tout en contribuant à enrichir le parcours résidentiel des locataires, l'OPHM met en place des conditions avantageuses particulières : prix de vente en-dessous du marché, clauses de sécurisation pour l'acquéreur en cas d'accident de la vie (relogement, rachat du logement, assurance revente)...

Pour privilégier ses locataires, la procédure de commercialisation se fait en 3 étapes. La phase 1 est réservée exclusivement à aux locataires de l'office. La phase 2 est élargie aux demandeurs de logements sociaux de Montreuil. La phase 3 est ouverte à toute personne éligible au dispositif. Ceci étant, les locataires de l'OPHM restent toujours prioritaires.

L'Office propose également de la location-accession. La période locative permet de se familiariser au statut de propriétaire.

Bilan en chiffres :

Sur 98 logements sur 3 opérations livrées en 2011, 2014 et 2018, 44 ont été achetés par des locataires OPHM qui n'auraient pas pu accéder à la propriété dans le privé.

À venir : 214 logements

- En phase chantier : 47 logements sur 2 opérations.
- En phase de conception : 112 logements sur 5 opérations
- En phase d'étude : 55 logements sur 2 opérations

Site internet de l'organisme : <http://www.ophmontreuillois.fr/>

Contact : Dorothée Latteur - Chargée de communication externe



Résidence le clos des Beaumonts



Résidence Cap Nord, en conception